

AVANT-PROPOS

Ce livre ne prétend pas être le manifeste d'une *école lausannoise de linguistique du texte et du discours*, même si Vincent Capt, Thierry Herman, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli, Vincent Verselle et Joël Zufferey ont soutenu leur thèse sous la direction de Jean-Michel Adam ou de Marcel Burger et ont enseigné ou enseignent actuellement la linguistique française à Lausanne. Bien que Marcel Burger et Jean-Daniel Gollut aient été formés à Genève (élèves respectivement d'Eddy Roulet et de Jean Rousset), ils enseignent ou ont enseigné tous deux à Lausanne depuis de nombreuses années, apportant leurs compétences et adhérant largement au programme de recherche et d'enseignement piloté de 1984 à 2012 par J.-M. Adam. Rudolf Mahrer vient de soutenir sa thèse, sous la direction de Gilles Philippe, actuel titulaire de la chaire de linguistique française, qui a rejoint le projet en raison de son intérêt pour la linguistique de l'énonciation et du discours qui sous-tend notre conception de la linguistique du texte et du discours.

C'est pour garder une trace de ces années de formation, de recherche et d'enseignement que ce projet de livre a été engagé collectivement, autour des « problèmes du texte » et de ce qui fait d'une suite d'énoncés un texte. Pendant plus de trois ans, le choix des différents corpus et des questions à aborder, la composition des binômes de travail ont été affinés et mis à l'épreuve. Les différents chapitres ont été revus et critiqués une dernière fois lors d'un colloque (18 & 19 avril 2013) auquel ont pris part Marie-Anne Paveau et Jean-Marie Viprey. À la suite de cette ultime confrontation des points de vue et d'un dernier ajustement des positions, la rédaction finale des chapitres a été librement entreprise par les équipes de contributeurs. Si le travail collectif a permis de bien identifier les convergences et les différences, nous n'avons pas cherché à unifier à tout prix les positions des uns et des autres. La pertinence et la complémentarité des problèmes soulevés ont été notre souci principal.

Dans un contexte de reconnaissance enfin effective de la linguistique textuelle au sein des domaines de la linguistique française, cet ouvrage a l'ambition d'aborder la plupart des grandes questions qui se posent aux sciences et disciplines des textes et discours, littéraires et non littéraires, écrits et oraux, avec des ouvertures vers la dimension iconotextuelle de nombreuses pratiques discursives et vers les textualités numériques qu'il est aujourd'hui difficile d'ignorer. L'équipe lausannoise s'est volontairement

ouverte aux réflexions de Marie-Anne Paveau et de Jean-Marie Viprey auxquels nous avons confié la charge de conclure.

Si une théorie d'ensemble se dégage des chapitres qu'on va lire, c'est d'abord parce que nous avons eu un très grand plaisir à travailler ensemble pendant toutes ces années, à partager notre passion commune pour un domaine de la linguistique, pour la recherche scientifique et pour les textes pris pour objets de nos analyses. C'est ensuite parce que les auteurs de chaque chapitre doivent beaucoup aux remarques des autres collaborateurs. Seuls les deux articles conclusifs, rédigés à notre demande après le colloque d'avril 2013, ont échappé à cette relecture collective.

Nous remercions les responsables de la collection qui accueille ce livre d'avoir accepté de le publier, car c'est, pour nous, une façon de rappeler les liens qui ont unis nos centres de recherche des universités de Franche-Comté et de Lausanne depuis le milieu des années 1980.

Ayant appris le décès de Jean-Blaise Grize alors que nous achevions la mise au point de ce volume, nous avons tenu à le lui dédier, en souvenir d'un autre livre, pensé avec lui et avec Magid Ali Bouacha, *Texte et discours : catégories pour l'analyse* (2004)¹. Nous entendions ainsi dire notre immense admiration pour ses travaux et ceux du Centre de recherche sémiologique de Neuchâtel qu'il a dirigé avec tant de rigueur scientifique et d'ouverture interdisciplinaire, et exprimer notre profonde tristesse à l'annonce de sa disparition.

Jean-Michel Adam
(Lausanne, 7 août 2013-28 janvier 2015)

1. Les références bibliographiques de cet avant-propos et de l'introduction sont regroupées pages 30-33.

Introduction aux problèmes du texte

Jean-Michel ADAM¹

Université de Lausanne

Les éléments premiers sur lesquels portent l'activité et l'attention du linguiste sont des éléments complexes, qu'il est faux de vouloir simplifier.

(Saussure, 2002 : 18)

1. Complexité et problèmes du texte

1.1. Penser un objet complexe

En introduction de cet ouvrage, une double mise en garde épistémologique s'impose car, d'une part, le texte est un objet abordable depuis des points de vue disciplinaires très différents et, d'autre part, c'est un objet de haute complexité.

La première mise en garde épistémologique a été clairement formulée par Ferdinand de Saussure dans *De l'essence double du langage* : « L'objet en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors parler d'un objet, *nommer* un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé » (2002 : 23-25). C'est la position qu'adopte tout naturellement Dominique Legallois dans son introduction de *Langages* 163 (2006) sur « Le texte et le problème de son et ses unités », dont le titre est proche de la problématique du présent volume :

Toute théorie est une contextualisation particulière des problèmes et des solutions, et c'est dans ce contexte que [telle ou telle] question fait sens. Aussi, la recherche des unités et de la définition de l'unité textuelle ne peut circonscrire des objets essentialisés, mais plutôt des modes de relations constitutifs à la fois de l'objet empirique et du point de vue adopté. (2006 : 4)

Le second préalable, qui découle de la complexité du langage humain, a été formulé par Charles Bally, dans *Le langage et la vie* :

Les notions sur lesquelles opère la linguistique, les classes qu'elle établit, ne sont pas des entités fixées une fois pour toutes : d'une

1. Professeur honoraire de linguistique française à l'université de Lausanne.

classe à l'autre, d'une notion à la notion contraire, on passe toujours par de larges zones intermédiaires, si bien que les lois linguistiques devraient se borner à formuler des variations concomitantes, selon le schéma : *plus... plus, plus... moins, dans la mesure où, etc.* (1965 : 75)

C'est ainsi que l'on peut comprendre le §163 du *Traité de stylistique française* et son affirmation du « caractère dominant et variable » des faits linguistiques. Cette mise en évidence de la *dominante* et de la *variation* permet à Bally de « se guider dans la complexité des nuances de détail » (1951 : 150), et il ajoute :

Dans chaque situation et pour chaque contexte, un fait de langage ne peut montrer l'ensemble de ses caractères ; il apparaît chaque fois avec l'un d'entre eux au premier plan, et celui-ci relègue provisoirement les autres dans l'ombre. Or l'entourage peut seul montrer quel est le trait fondamental mis en évidence. (1951 : 150)

C'est ainsi que son opposition entre face « intellectuelle » et face « affective » du langage est présentée, dès l'introduction du *Traité*, d'une façon graduelle et variationnelle :

Le sujet parlant donne aux mouvements de l'esprit tantôt une forme objective, *intellectuelle*, aussi conforme que possible à la réalité ; tantôt, et le plus souvent, il y joint, à doses très variables, des éléments *affectifs* ; tantôt ceux-ci reflètent le *moi* dans toute sa pureté, tantôt ils sont modifiés *socialement* par des conditions tenant à la présence réelle ou à la représentation d'un ou de plusieurs sujets.

Le langage réel présente donc, dans toutes ses manifestations, un côté intellectuel et un côté affectif, ces faces de l'expression surgissant avec une intensité très variable selon la disposition du sujet parlant, la situation et le milieu. (1951 : 12)

Le §165 du *Traité* confirme ce traitement souple des problèmes en introduisant le concept de « dominante » :

C'est tantôt *l'intelligence*, tantôt le *sentiment* qui donne le ton ; la pensée est orientée vers l'un ou l'autre de ces pôles, sans jamais les atteindre complètement ; elle a, selon les cas, une « dominante » *intellectuelle* ou une « dominante » *affective*. [...] Le langage reflète les mêmes « dominantes » que celles qui s'observent dans la vie de l'esprit. (1951 : 152)

Bally en tire une « indication de méthode » :

J'ai dès lors le droit de m'attendre à ce qu'un fait de langage donné ait, au moins du point de vue de l'observation *pratique*, une dominante intellectuelle ou une dominante affective, et je suis autorisé à me poser toujours cette question très simple : « Tel fait de langage exprime-t-il *surtout* une idée ou *surtout* un sentiment ? ». (1951 : 152)

Cette approche rappelle la célèbre conférence de Roman Jakobson sur l'École formaliste russe : « La dominante » (1973 [1935] : 145-151). Jakobson est proche de Bally lorsqu'il aborde la question des fonctions expressive et esthétique du langage et le rôle de la *dominante* dans les relations de ces deux fonctions :

Le langage poétique et le langage émotionnel chevauchent fréquemment l'un sur l'autre, et le résultat, c'est que ces deux variétés de langage sont souvent, de façon tout à fait erronée, identifiées. Si la fonction esthétique joue le rôle de dominante dans un message verbal, ce message, à coup sûr, aura recours à un grand nombre de procédés du langage expressif ; mais ces éléments sont alors assujettis à la fonction décisive de l'œuvre, en d'autres termes, sont remodelés par sa dominante. (1973 : 148)

Retenons la double idée de *classes graduelles* et de *dominante* dans laquelle « l'entourage peut seul montrer quel est le trait fondamental mis en évidence ». En ce sens, un jugement de textualité sera toujours effectué en termes de *plus ou moins de textualité* et les indices retenus le seront en fonction de formes perçues comme saillantes sur un fond de formes contextuelles. Je rejoins ici ce que dit Catherine Fuchs de la sémantique des langues naturelles et qui vaut à tous les niveaux de complexité des réalisations discursives humaines :

Cette problématique de la gradualité est tout à fait centrale en sémantique, où les contraintes absolues (en tout ou rien) sont rares, mais où en revanche il est nécessaire de rendre compte de *contraintes relatives*, c'est-à-dire de l'interaction des poids respectifs de multiples paramètres, qui « tirent » le sens dans des directions différentes, le font glisser graduellement et, dans certains cas, basculer brusquement. (1997 : 20)

En 1976, dans *Cohesion in English*, Michael Alexander Kirkwood Halliday et Rukya Hasan insistent déjà très clairement sur le fait qu'« il serait trompeur de donner à penser que le concept de texte est complètement déterminé, ou que l'on peut toujours clairement décider de ce qui constitue un seul texte ou de ce qui n'en est pas un » (1976 : 294 ; notre traduction²). Pour aller dans ce sens, en privilégiant les facteurs de textualité plus que l'hypothétique définition de l'essence du texte, il faut entrer dans une épistémologie de la *complexité* dont Jakobson a dessiné les grandes lignes :

Évidemment le fait le plus symptomatique a été la nette liquidation de toute espèce d'isolationnisme [...]. Ceci ne veut pas dire que nous nions l'importance de la spécialisation, la nécessité de s'attacher à l'étude de problèmes limités ; mais nous savons qu'il s'agit là

2. Vincent Capt et Vincent Verselle reviendront au chapitre III sur cette citation de Halliday & Hasan et surtout sur ce qui suit : le délicat problème de la délimitation d'unités textuelles discontinues dans un ensemble plus vaste.

seulement de différents modes d'expérimentation, non de points de vue exclusifs. [...] Nous ne pouvons pas vraiment isoler les éléments, mais seulement les distinguer. Si nous sommes amenés à les traiter séparément au cours du processus de l'analyse linguistique, nous devons toujours nous souvenir du caractère artificiel d'une telle séparation. (1963 : 26)

Le double intérêt de cette citation tient au refus de l'isolationnisme disciplinaire et à la prise en compte de la complexité. Le point de vue linguistique que nous exprimerons sera ouvert sur les autres sciences du texte et du discours et le fait de ne pas confondre *distinguer* et *isoler* sera pour nous fondamental : on *isole* dans une épistémologie réductionniste et on *distingue* dans une théorie de la complexité (Adam 2012). C'est pour cette raison que le modèle dont il sera question au chapitre I.2 s'efforce de ne pas *isoler, séparer*, mais de *distinguer* des modules ou axes d'analyse, dans une théorie qui cherche à *les penser toujours ensemble*. La *connexité* assurée localement par des marques spécifiques, la *cohésion* des parties et du tout et la *cohérence* pragmatique sont à la fois des composantes distinctes de la textualité et des composantes liées dont l'importance doit être pondérée : + ou – de *connexité*, + ou – de *cohésion*, + ou – de *cohérence*, et, de ce fait, + ou – de *textualité*.

On ne peut pas parler de *textualité* en dehors d'une théorie qui formule ces problèmes et questions et qui tente d'y répondre depuis un point de vue précis. Ce point de vue sera celui de la linguistique textuelle dont les différents chapitres illustreront le champ et les liens avec d'autres disciplines du texte et du discours.

1.2. Penser par problèmes

Dans un article paru en première page de la *Gazette de Lausanne*, le 26 avril 1942, parlant des auditeurs de son cours de poétique du Collège de France, Paul Valéry met en avant une forme de pensée qui me paraît exprimer autant une forme d'hygiène de l'esprit qu'une éthique de la science :

Je ne leur ai pas caché, d'ailleurs, que mon ambition n'était pas de résoudre, mais plutôt d'énoncer et de multiplier les problèmes ; et j'avoue que je me trouvais assez content de moi toutes les fois que ma pensée se heurtait à ses propres résistances et me défiait d'exprimer devant un public ce qu'elle venait de se proposer avec complaisance dans son commerce intérieur avec elle-même. (Valéry, *Gazette de Lausanne* n°115, 1942 : 1)

Le présent ouvrage est fondé sur cette démarche de *pensée par problèmes* qui caractérise l'œuvre d'Emile Benveniste. Comme le montre très bien Gérard Dessons (2006 : 9-12), penser par problèmes lui permettait de transformer le *compliqué* en *complexité*. Il le dit très clairement dans l'avant-propos du premier tome des *Problèmes de linguistique générale* : « Le langage est bien un objet difficile [...]. Comme les autres sciences, la

linguistique progresse en raison directe de la *complexité* qu'elle reconnaît aux choses ; les étapes de son développement sont celles de cette prise de conscience » (1966). Ses notes manuscrites de travail sur la langue de Baudelaire reprennent ce mode de penser qui transforme chaque difficulté « en configuration problématique » (Dessons 2006 : 11). On n'est donc pas surpris de lire que « Faire *parler* l'émotion, et que ces paroles la dénoncent sans la décrire, voilà le problème du poète » (folio 287) ou que « le problème de la poésie [...] c'est de faire passer les mots, de l'état conceptuel de signes, à l'état actuel d'icônes » (folio 327). Dans le folio 253, Benveniste « croi[t] voir maintenant la clef du problème que pose le langage poétique (c'est-à-dire pour moi celui de Baudelaire) en tant que problème linguistique ». Dans cet esprit, c'est à dégager la complexité du concept de *texte* en fractionnant les problèmes que s'emploient les six chapitres du présent ouvrage.

Par ailleurs, l'intitulé de cette introduction est une allusion à l'article sur « Le problème du texte », tiré de notes de travail et autres textes d'archives de Mikhaïl M. Bakhtine (datées de 1959-1961)³. Publié sous le titre « Le problème du texte dans les domaines de la linguistique, de la philologie, des sciences humaines. Essai d'une analyse philosophique » et traduit dans *Esthétique de la création verbale* – édition française (1984) d'*Esthétique de l'œuvre en mots* (1979)⁴ –, cet article fabriqué par les éditeurs est trop confus et disparate pour servir de base à une mise en place théorique. Jean-Paul Bronckart et Cristian Bota le qualifient d'« affligeant document » (2011 : 582), mais le fait qu'il ne s'agisse que de notes de travail et d'un texte apocryphe explique et excuse l'absence totale de plan et d'ordre de la pensée, ainsi que la forme aphoristique d'énoncés souvent obscurs. Pouvons-nous dire pour autant, comme Bronckart et Bota, qu'« aucune [affirmation] ne fournit [...] le moindre élément susceptible de clarifier le "problème du texte" » ? On me permettra un peu plus de nuances.

Dans le contexte de la linguistique dominante au moment où ce texte a été reçu, le projet dessiné page 328 est quand même assez original : « Partir du problème de la production verbale en ce qu'elle est réalisation première de l'existence verbale. Partir de la réplique prise dans la vie quotidienne et aller jusqu'au roman volumineux et au traité scientifique ». De toute évidence, cette proposition de partir des faits de discours les plus ordinaires

3. C'est aussi une allusion au colloque bilingue de Toronto, publié chez Didier en 1971, sous le titre *Problèmes de l'analyse textuelle/Problems of textual analysis*, avec des articles de Riffaterre, Levin, Guiraud, Mitterand, Genette, Doubrovshy, Dolezel, Léon, McLuhan, etc. Ouvrage qui reflétait les tensions de l'époque entre grammaire générative, stylistique et poétique, mais qui, centré sur le lexique et la phrase, ne comportait aucun article de linguistique textuelle.

4. Notons au passage que le célèbre chapitre consacré aux « genres du discours », lui aussi non revu par Bakhtine et composé de textes d'archives datés de 1952-1953, avait initialement pour titre : « Le problème des genres de la parole ». Soit un titre également énoncé sous la forme de problème.

pour aborder les formes textuelles les plus complexes est une reprise de la thèse que Valentin N. Volochinov développait en 1926 dans « Le discours dans la vie et le discours dans la poésie » :

Notre tâche est d'essayer de comprendre la forme de l'énoncé poétique comme forme d'une communication esthétique particulière qui se réalise dans le matériau verbal. Mais pour ce faire, il nous faudra examiner plus précisément certains aspects de l'énoncé verbal qui ne relèvent pas de l'art – dans le discours de la vie quotidienne –, car les fondements et les potentialités de la forme artistique ultérieure sont déjà posés dans ce type d'énoncé. L'essence sociale du mot apparaît ici plus clairement et plus nettement, et le lien qui unit l'énoncé au milieu social ambiant se prête plus facilement à l'analyse. (1981 : 188)

C'est également la position que développera Charles Bally, comme je l'ai montré ailleurs (Adam 1997 : 46-84 et 2004) :

La tâche de la stylistique interne est précisément, tout en se confinant dans la langue commune, de mettre à nu les germes du style, de montrer que les ressorts qui l'actionnent se trouvent cachés dans les formes les plus banales de la langue. Style et stylistique sont deux domaines à la fois distincts et voisins. (1965 : 61)

Au milieu du fatras bakhtinien de notes d'origines diverses et non explicitées, une dizaine d'énoncés pointent explicitement d'autres *problèmes* intéressants. À commencer par le « Problème du texte dans les sciences humaines » (1984 : 315). Grand oublié des sciences de l'homme et de la société, de la linguistique et même de l'analyse de discours, le concept de *texte* devra attendre le début des années 1970 pour qu'un Paul Ricœur prenne acte du fait que les sciences humaines, à la différence des sciences de la nature, ont le symbolique pour objet et qu'il fasse du « paradigme de l'interprétation textuelle » un fondement de la méthode des sciences humaines et sociales. Il faudra attendre Eugenio Coseriu et Harald Weinrich pour que se développe, dans les années 1950-60, une *linguistique textuelle* (Adam 2010).

Certaines assertions vagues, comme « Problème du texte en textologie » (1984 : 316), côtoient des questions essentielles de genres de discours : « Epigraphie. Problème de genre que pose l'inscription, de la haute Antiquité » (1984 : 324). Une assertion comme : « La cybernétique, la théorie de l'information, la statistique et le problème du texte. Problème de la réification du texte » (1984 : 316) anticipe sur les problèmes aujourd'hui débattus d'analyse automatique des données textuelles. Une remarque comme : « Problème de la compréhension d'un énoncé » (1984 : 320) a le mérite de mettre l'accent sur la question herméneutique de l'interprétation, mais n'explore pas la problématique de l'*explication* et de la *compréhension* qu'affrontera très directement Paul Ricœur dans « Qu'est-ce qu'un texte ? » (1986). Si les remarques désordonnées et lapidaires du « Problème du

texte » ne donnent pas lieu aux développements argumentés que l'on pourrait attendre, elles pointent néanmoins des problèmes qui sont aujourd'hui au centre des recherches sur les textes et le discours.

Les questions les plus originales reprennent (Bronckart et Bota diraient « plagient ») les thèses de Volochinov. Quand Bakhtine écrit : « Problème de l'interdépendance du sens (dialectique) et du dialogue des textes, à l'intérieur d'une sphère donnée » (1984 : 314) ou, plus loin, « Nature particulière du rapport dialogique. Le problème du dialogisme intérieur. Les frontières de l'énoncé. Le problème du mot bivocal. La compréhension conçue comme dialogue » (1984 : 329), on pense, bien sûr, au *principe dialogique* de Volochinov : « Tout énoncé monologique, y compris un document écrit, est un élément inséparable de l'échange verbal. Tout énoncé, même sous forme écrite achevée, répond à quelque chose et attend à son tour une réponse. Il n'est qu'un maillon de la chaîne continue des interventions verbales » (2010 : 267). C'est ainsi que le problème de la « compréhension » s'ouvre au dialogue et au dialogisme. La question des « frontières de l'énoncé » se noue avec le « Problème des frontières du texte. Le texte en tant qu'énoncé. Problème des fonctions du texte et des genres du texte » (1984 : 312). Autant de questions essentielles que nous croiserons tout au long de ce livre : celle des frontières du texte dans les chapitres I.2, III et IV ; celle des « genres » traversera l'ensemble des chapitres.

Lorsque Bakhtine parle du « Problème que pose l'auteur de l'énoncé le plus standardisé, ordinaire, banal » (1984 : 318), il le fait au milieu de développements si embrouillés qu'ils confirment les accusations de Bronckart et Bota dans leur étude des deux éditions des *Problèmes de l'œuvre de Dostoïevski* (2011 : 577-580 et surtout 537-538). Mais, quand Bakhtine écrit que « Le problème se pose de savoir si la science peut traiter d'une individualité aussi absolument non reproductible que l'énoncé » (1984 : 317), il met le doigt sur des problèmes que Benveniste tentera de résoudre avec sa théorie de l'énonciation. La distinction entre science générale du texte et analyse textuelle des discours comme étude des faits singuliers d'énonciation textuelle est une question importante, sur laquelle reviendra le chapitre I.2. Le fait que la linguistique textuelle soit souvent rapprochée de la stylistique s'explique par le double défi auquel elle doit répondre : élaborer une théorie générale du texte et permettre d'étudier les textes comme des produits toujours singuliers d'un acte d'énonciation.

Certains aphorismes de Bakhtine présentent enfin l'intérêt de mettre en avant les questions de « L'énoncé conçu comme un *tout de sens* » (1984 : 332), de « L'énoncé (la production verbale), en tant que *tout* historiquement individuel et unique, non reproductible » (1984 : 338) et surtout cette affirmation : « La nature particulière, dialogique, de ce *tout de sens*, de cette position du sens qu'est l'énoncé, reste incomprise » (1984 : 333). La question me semble parfaitement posée :

L'énoncé (en tant que *tout* verbal) ne peut être reconnu comme unité d'un niveau supérieur, ultime, de la structure d'une langue (situé au-dessus de la syntaxe), car il entre dans un monde de rapports totalement différents (dialogiques), sans parallèles possibles avec les rapports linguistiques qui s'établissent à d'autres niveaux [...]. Le tout de l'énoncé n'est plus une unité de langue (non plus qu'une unité de « flux verbal » ou de la « chaîne parlée »), c'est une unité de l'échange verbal qui n'est pas dotée d'une signification mais d'un *sens* (un sens total qui est relaté à une valeur – au vrai, au beau, etc. – qui implique une compréhension responsive, qui comporte un jugement de valeur). La compréhension responsive du tout verbal est toujours dialogique. (1984 : 335-336)

Les problèmes ici soulevés rappellent la position de Volochinov qui commence par poser que : « Tant que l'énoncé considéré comme un tout restera *terra incognita* pour le linguiste, il ne saura être question de comprendre de façon réelle, concrète, non scolastique, une forme syntaxique » (2010 : 353), et qui ajoute, en pointant les problèmes qui vont nous retenir prioritairement tout au long de ce livre :

C'est au milieu d'une phrase que le linguiste se sent le plus à l'aise. Plus il se rapproche des confins de la parole, de l'énoncé en tant que tout, moins sa position est sûre. Il n'a aucun moyen pour aborder la totalité ; aucune des catégories linguistiques ne convient pour définir une totalité. (2010 : 353)

Volochinov en tire une conclusion qui pose un problème méthodologique à mes yeux essentiel :

C'est pourquoi il n'y a ni transition progressive, ni même aucun lien entre les formes linguistiques des éléments de l'énoncé et celles de la totalité qu'il constitue. Ce n'est qu'en faisant un saut qualitatif qu'on passe de la syntaxe aux questions de composition. Cela est inévitable, puisque l'on ne peut percevoir et comprendre les formes d'un énoncé en tant que totalité que sur le fond des autres énoncés formant eux-mêmes une totalité dans l'unité d'une même sphère idéologique donnée. (2010 : 281)

2. De la phrase au texte : continuité ou rupture théorique ?

2.1. L'hypothèse d'une *solution de continuité*

Dans *Éléments de linguistique textuelle* de 1990, citant Antoine Culioli, je soulignais déjà le fait qu'en passant de la phrase au texte le linguiste ne peut pas procéder à une pure et simple extension de son domaine : « Le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé, par une procédure d'extension. Il s'agit en fait d'une rupture théorique, aux conséquences incontournables » (1984 : 10). Culioli parlait déjà, dix ans plus tôt, de dépasser l'observation naïve selon laquelle l'énoncé ne serait qu'une

succession linéaire d'unités discrètes, conception qui, disait-il, « enferme le langage à double tour, en faisant de toute phrase un phénomène isolé » (1973 : 85).

La compréhension d'un texte ne se réduit effectivement pas à l'assimilation phrase par phrase des conditions de vérité individuelles. « Comprendre *Don Quichotte* n'est pas une opération analytique de décomposition phrastique », écrivait le philosophe Michel Meyer (1986 : 225), qui prolongeait ce constat empirique par une critique destinée aussi bien à Frege et au calcul des prédicats qu'à la pragmatique : « Le texte est un tout, et non un simple assemblage de propositions indépendantes (et analysables comme telles) que l'on aurait mises bout à bout » (1986 : 252). À la même époque, dans *Univers de la fiction*, Thomas Pavel parvenait littérairement à la même conclusion, en mettant en évidence la complexité du tissage textuel du sens :

Les textes littéraires, tout comme la plupart des ensembles non formels de propositions : conversations, articles de journaux, dépositions de témoins oculaires, livres d'histoire, biographies des gens célèbres, mythes et critiques littéraires, ont en commun une propriété qui étonne les logiciens, mais qui paraît normale à la plupart d'entre nous : la vérité de ces ensembles de propositions ne se définit pas de manière récursive à partir de la vérité des propositions individuelles qui les composent. La vérité globale de l'ensemble ne se déduit pas immédiatement des valeurs de vérité locales des phrases présentes dans le texte. [...] De surcroît, le sens d'un texte peut se déployer à plusieurs niveaux [...]. Il est donc inutile de mettre sur pied une procédure pour évaluer la vérité et la fausseté individuelle des propositions d'un roman, car leur micro-valeur de vérité risque fort de n'avoir guère d'effet sur la vérité du texte pris en sa totalité. (1988 : 27)

Sur le terrain plus strictement linguistique, Jakobson et Benveniste, à la suite de Saussure, font de la phrase une unité située à la frontière entre linguistique de la langue (centrée sur le signe) et analyse du discours. Pour Jakobson, la phrase est le seuil de ce qu'il appelle l'« échelle ascendante de liberté » : « dans la combinaison des phrases en énoncés, l'action des règles contraignantes de la syntaxe s'arrête et la liberté de tout locuteur particulier s'accroît substantiellement, encore qu'il ne faille pas sous-estimer le nombre des énoncés stéréotypés » (1963 : 47-48). Benveniste affirme plus radicalement que « du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement », mais qu'« un hiatus les sépare » (1974 : 65). Il en conclut que : « [...] la langue comporte deux domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel ». Faisant de la phrase « l'unité du discours » (1966 : 130), il la place au centre d'un domaine linguistique différent de celui que le *Cours de linguistique générale* avait balisé : « celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours » (1966 : 129-130).

En 1970, dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1974 : 79-88), Benveniste semblait exclure le « texte de l'énoncé » du champ de la linguistique du discours et de l'énonciation : « Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte » (1974 : 80). Position nuancée, à la fin de « Sémiologie de la langue » (article paru en 1969), dans une remarque programmatique que j'ai beaucoup commentée ailleurs (Adam 2011b, 2011c) :

En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :

– dans l'analyse intra-linguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ;

– dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation. [...]. (1974 : 66)

Jusqu'à la publication par Chloé Laplantine, des notes de travail de Benveniste sur le « problème du discours poétique » (Benveniste 2011), nous ignorions qu'il était en train de développer cette « translinguistique des textes, des œuvres » et qu'il avait même envisagé d'écrire, pour le numéro 12 de *Langages* dirigé par Barthes et consacré à « Linguistique et littérature », un article sur « La langue de Baudelaire ». Mais, engagé dans une réflexion plus ample et plus complexe, il n'a pas remis son article et, le 6 décembre 1969, un accident cérébral l'a réduit au silence (Adam 2011c ; Adam & Laplantine 2012).

Comme le résume Olivier Soutet : « Dans le cas particulier du texte, le rapport du tout à la partie ne relève pas du même type de prévisibilité que celui qui existe entre chacune des unités subphrastiques et leurs constituants immédiats » (2005 : 325). Les solidarités syntaxiques entre unités de la langue n'ont qu'une portée très limitée. Dès que l'on passe le seuil du syntagme et du noyau de la phrase de base pour entrer dans les domaines de la phrase périodique et du transphrastique, d'autres systèmes de connexions apparaissent, qui ne reposent pas sur des critères morpho-syntaxiques, mais sur des marques et des instructions relationnelles de portée plus ou moins lointaine. La tâche de la linguistique textuelle, que je considère comme un des développements de la « translinguistique des textes » programmée par Benveniste, est de définir les grandes catégories de marques qui permettent d'établir des connexions en ouvrant ou en fermant des segments textuels de plus ou moins grande ampleur.

2.2. Hypothèses homologique et continuiste

D'autres linguistes ont une vision plus continue, voire homologique, de la phrase et du texte. Deux tendances se dégagent.

La première est représentée de la façon la plus cohérente par Pierre Le Goffic qui étudie, à propos d'un corpus oral, les « séquences de traitement » de groupements de phrases. Après avoir constaté que « Le texte est fait d'une suite de phrases syntaxiquement bien formées, clairement identifiables » (2011 : 21), il souligne l'« inévitable labilité du niveau supérieur (niveau textuel) » (2011 : 22). Il déduit de cette labilité du niveau textuel « la nécessité d'un niveau inférieur (niveau syntaxique) stabilisateur, susceptible de fournir aux deux interlocuteurs un appui régulier, consistant, objectif : c'est, à nos yeux, le rôle que remplit le concept organisateur de "phrase" » (id.). Au rang de traitement textuel, chaque « séquence de traitement syntaxique [...] produite/reconnue est immédiatement intégrée dans un processus global de construction du texte, au cours duquel l'autonomie de chaque unité constituante est réévaluée » (2011 : 11). Prenant appui sur un concept très souple de phrase, Le Goffic conclut :

[Quels] que puissent être les problèmes à affronter ici ou là, c'est clairement la solidité du repère de la phrase qui ressort (et qui peut surprendre, à l'aune des idées communément professées). Au total, la phrase, négociée par "séquences" entre l'émetteur et le récepteur, apparaît bien comme un point stable, un point d'appui, le point clé de la construction du texte. (2011 : 22)

Il est évident que la phrase est une unité-repère et un format de construction de sens approprié. Il est également certain que le « processus global de construction du texte » repose sur une réévaluation par séquences de traitement de l'autonomie de chaque unité phrastique. Ce modèle continuiste, sans sauts ou seuils de complexité, ne postule pas de niveaux intermédiaires de structuration comme la phrase périodique, le paragraphe, la séquence textuelle et les parties d'un plan de texte.

Pourtant, dans les articles fondateurs de l'analyse du discours (1952a & b ; traduits en français seulement en 1969), après avoir constaté que : « La langue ne se présente pas en mots ou phrases indépendantes, mais en discours suivi, que ce soit un énoncé réduit à un mot ou un ouvrage de 10 volumes, un monologue ou un discours politique » (1969 : 10-11), Zellig S. Harris avançait une idée sur laquelle j'ai beaucoup travaillé : « Le texte peut être constitué de morceaux successifs, sortes de sous-textes à l'intérieur du texte principal, comme des paragraphes ou des chapitres » (1969 : 24-25). En se limitant malheureusement aux « réarrangements structurels au niveau de la phrase », comme le lui reprocheront aussi bien Nicolas Ruwet (1975) que William Labov (1978 : 223-224), la méthodologie mise en place par Harris ne pouvait rendre compte des « groupements ordonnés de phrases » que Teun A. van Dijk considèrera plus tard comme des séquences textuelles :

La différence avec les grammaires de phrase est que les dérivations ne se terminent pas sur des phrases simples ou complexes, mais sur des groupements ordonnés de n-phrases, c'est-à-dire sur des SÉQUENCES. (van Dijk 1973 : 19 ; je traduis)

Le processus global de construction du texte repose sur une réévaluation par séquences de traitement de l'autonomie relative de chaque unité phrastique ou sub-phrastique. Par ordre croissant de grandeur et de complexité, ces « séquences de traitement » ont l'ampleur de la *phrase*, de la *période*, du *paragraphe*, des *séquences* et des *parties d'un plan de texte*. La théorisation générale de ces niveaux intermédiaires de structuration textuelle et de leurs frontières est la tâche principale, selon moi, de la linguistique textuelle et la question du traitement de ces composantes reste posée.

Reprenant certaines expériences de psycholinguistique textuelle des années 1980, Lita Lundquist (1999) a démontré que, dans des conditions expérimentales, des sujets invités à déterminer si une suite de phrases présentées en désordre forment ou non un texte, et invités également à reconstituer le texte dont ces phrases sont tirées, portent des jugements de « grammaticalité » aussi largement convergents que ceux qu'ils formuleraient à propos de phrases bien ou mal formées. Lundquist en conclut que : « Nous considérons la tendance de plus de 90 % des sujets à attribuer le qualificatif "non-texte" comme un fait empirique attestant l'existence de ce que Milner appelle un "jugement de grammaticalité" (Milner 1995 : 53), au niveau du texte » (1999 : 58). La linguiste danoise fait de cette évidence largement confirmée par ailleurs un *factum textus* et va même jusqu'à parler d'un « fait de grammaire ». Sa position ne revient toutefois pas aux anciennes grammaires de textes, élaborées sur le modèle générativiste. Elle formule l'hypothèse d'un *continuum* cognitif entre la phrase et le texte/discours, hypothèse également défendue par Michel Charolles, dans la ligne de la grammaire cognitive de Ronald W. Langacker (2008) et surtout de l'« approche textuelle de la grammaire » de Talmy Givón. Dans « De la phrase au discours : quelles relations ? », Charolles écrit : « Si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la grammaire, il faut l'envisager comme un dispositif destiné à guider la compréhension des échanges communicationnels qui sont de nature discursive » (2001). Et il cite Givón :

La grammaire est un instrument de codage commun aux informations relevant de la sémantique propositionnelle (phrases simples) et de la cohérence pragmatique discursive (discours). [...] Le gros du codage grammatical se déploie dans le domaine de la pragmatique discursive, signalant ainsi la cohérence de l'information véhiculée dans son contexte situationnel, inter-phrastique et culturel. (1998 : 269)

Cette assimilation de la phrase au texte renouvelle l'homologie d'organisation formelle des systèmes sémiotiques que postulait Roland Barthes dans *Communications* 8, en 1966 :

[...] c'est à partir de la linguistique que le discours doit être étudié ; s'il faut donner une hypothèse de travail à une analyse dont la tâche est immense et les matériaux infinis, le plus raisonnable est de postuler un rapport homologue entre la phrase et le discours, dans la mesure où une même organisation formelle règle vraisemblablement tous les systèmes sémiotiques, quelles qu'en soient les substances et les dimensions : le discours serait une grande « phrase » (dont les unités ne sauraient être nécessairement des phrases), tout comme la phrase, moyennant certaines spécifications, est un petit « discours ». (2002a : 831-832)

Dans un article de 1970, Barthes prolonge le célèbre article de Benveniste sur « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1964) en oubliant la forte décision de ce dernier concernant le « hiatus » de la phrase et la solution de continuité :

Le système du discours reproduit d'une façon en quelque sorte homographique le système de la phrase, avec ses deux coordonnées : d'une part, substitution, segmentation et relations distributionnelles entre segments d'un même niveau, et d'autre part, intégration des unités de chaque niveau dans une unité de niveau supérieur, qui lui donne sens. (2002b : 616)

Pour que se constitue une linguistique du texte et du discours, il a fallu rompre avec la réduction du discours à la phrase sur le mode de l'homologie de structure et sur un mode additif de composition phrastique. La première contestation forte a été, dès 1976, celle de Halliday et Hasan, au nom d'un principe de changement radical de niveau qui va dans le sens de la thèse de Benveniste :

Un texte [...] n'est pas un simple enchaînement de phrases [*string of sentences*]. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une grande unité grammaticale, de quelque chose de même nature qu'une phrase mais qui en différencierait par la taille – une sorte de super phrase [*supersentence*]. Un texte ne doit pas du tout être vu comme une unité grammaticale, mais comme une unité d'une autre espèce : une unité sémantique. Son unité est une unité de sens en contexte, une texture qui exprime le fait que, formant un tout [*as a whole*], il est lié à l'environnement dans lequel il se trouve placé. (Halliday & Hasan 1976 : 293 ; je traduis)

C'est assez largement la position que les chapitres du présent ouvrage retiendront et s'efforceront de compléter.

3. Le texte : « un discours fixé par l'écriture » ?

Antoine Culioli affirme très simplement que : « Quand on dit qu'un énoncé fait sens, il fait d'abord texte » (2003 : 147-148) et nombreux sont ceux qui, depuis des points de vue disciplinaires différents, ont tenté de répondre à la question *Qu'est-ce qu'un texte ?* C'est le titre d'un article de

Paul Ricœur paru en 1970 (Bubner *et al.* 1970 : 181-200) et repris dans un chapitre de *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II* (1986 : 137-159), mais aussi d'un recueil collectif, paru en 1975, qui réunit des philologues, des théologiens, une linguiste et des littéraires. Ce volume est explicitement sous-titré : *Eléments pour une herméneutique* (Barbotin *et al.* 1975). Ces travaux d'orientation philosophique et théologique (comme ceux de Francis Jacques 2002 & 2007) montrent que la linguistique n'a pas été la seule ni la première à se poser la question du texte.

3.1. Textualités orales et scripturales

S'appuyant sur une définition scripturale du texte (« le texte est un discours fixé par l'écriture »), Paul Ricœur questionne surtout le problème de l'interprétation. Comme le sous-titre l'indique, son essai sur le texte est un essai d'herméneutique et son apport principal réside dans la façon dont il considère la partition entre *explication* et *interprétation*.

Quand la Real Academia Española, par exemple, définit minimalement le texte comme « *conjunto coherente de enunciados orales o escritos* » (ensemble cohérent d'énoncés oraux ou écrits), elle corrige la distinction courante entre le *texte* comme fait d'écriture et le *discours* comme fait d'oralité – encore présente dans de nombreux travaux théoriques –, mais elle recourt à une notion de *cohérence* qui reste vague et intuitive.

Coseriu définit le texte comme « la série d'*actes linguistiques* connexes que réalise un locuteur donné dans une situation concrète qui, naturellement, peut prendre une forme parlée ou écrite » (2007 : 86). La question de la connexité et des unités connexes devient ainsi centrale.

Plusieurs contributions du présent ouvrage prendront appui sur la célèbre définition d'Harald Weinrich : « Nous appelons TEXTE l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur » (1989 : 24). Cette définition laisse totalement ouverte la question des « interruptions remarquables » qui sera au centre du problème des frontières textuelles qu'aborderont les chapitres III et IV, et de la notion de complétude observée dans les interactions orale (chapitre VI).

Considérant, comme nous, le texte comme « l'*unité communicative* de rang supérieur », Jean-Paul Bronckart (1996 : 137) le définit un peu autrement : « Toute unité de production verbale véhiculant un message linguistiquement organisé et tendant à produire sur son destinataire un effet de cohérence » (1996 : 137). Ce passage de la *cohérence* à l'*effet de cohérence* est essentiel ; nous parlerons souvent d'*effet de textualité* appuyé sur des *effets de complétude, de cohésion et de cohérence*.

De façon restreinte, un texte peut, bien sûr, correspondre à la définition de « discours fixé par l'écriture » qu'en donne Ricœur, mais que dire des discours préparés pour être oralisés (genres du discours politique lu sur un

prompteur ou mémorisé, genre de la conférence) ou des transpositions scripturales d'un entretien (dans la presse ou une revue spécialisée) ou d'un discours prononcé ? Dans ces deux derniers cas, la transposition scripturale ne garde pas la rythmicité propre, les pauses, les intonations et les hésitations significatives de l'oral. Les discours prononcés par de Gaulle, Malraux, Chirac, Obama ou Sarkozy diffèrent parfois énormément de leur(s) version(s) écrite(s). Il en va de même d'une conférence préparée scripturalement, prononcée et ensuite publiée dans un volume. En d'autres termes, les régimes oral et scriptural sont des régimes de textualité dont les contraintes diffèrent et nous ne pouvons pas souscrire à la définition étroite du texte comme simple *fixation scripturale du discours*.

Des énoncés oraux sont susceptibles de *faire texte*, mais les conditions de cette textualité diffèrent de celles que l'écrit favorise. À commencer par les différences entre gestion monogérée et gestion polygérée des suites d'énoncés, absence situationnelle du locuteur, du destinataire et du référent, d'un côté, et coprésence de ces trois paramètres de la discursivité, de l'autre. Le médium scriptural, avec la ponctuation blanche et les données péritextuelles, permet d'isoler des blocs d'énoncés et de fragmenter l'écrit au point de donner à voir des blocs textuels dans un texte ou dans un ensemble de textes. Ainsi, dans les pages de nos journaux et magazines qui intègrent de plus en plus d'hyperstructures (Adam & Lugin 2000 & 2006), dans un recueil de poèmes, de nouvelles ou de contes, dans un numéro de revue scientifique ou un ouvrage collectif où des textes se suivent et entretiennent entre eux des relations co-textuelles.

Au lieu de réduire l'écrit à une fixation de l'oralité ou d'étudier l'oral sur le modèle de l'écrit, il convient de se demander ce que peut être la textualité de l'oral (ce sera le principal enjeu du chapitre VI). « Le texte, c'est finalement une texture, c'est quelque chose de beaucoup plus compliqué que du linéaire », déclare Antoine Culioli dans un entretien publié dans la revue *Genesis* (2012 : 147) où il oppose l'entrelacement complexe du texte écrit à la fluidité linéaire de la parole orale dans l'entretien.

3.2. Attention philologique au *faire texte*

À ce stade de notre réflexion, nous devons revenir sur la fabrication du « faire texte ». Le leurre de l'évidence naturelle du texte a été dénoncé dans des cadres théoriques très différents. Spécialiste de rhétorique de la lecture et de poétique littéraire, Michel Charles considère « la croyance en l'évidence du texte » comme un préjugé critique majeur : « Tout se passe comme si le texte existait hors du regard que je porte sur lui, hors de l'expérience que j'en ai, hors des opérations que je lui fais subir pour que précisément il devienne texte » (1995 : 40). De son côté, l'historien Roger Chartier décrit ainsi une limite des critiques textuelles que nous nous efforçons également de théoriser :

Leur première limite tient au fait qu'elles considèrent (le plus souvent) les textes comme s'ils existaient en eux-mêmes, en dehors des matérialités (quelles qu'elles soient) qui en sont les supports et les véhicules. Contre cette « abstraction » des textes, il faut rappeler que les formes qui les donnent à lire, à entendre ou à voir participent, elles aussi, à la construction de leur signification. Le « même » texte, fixe dans sa lettre, n'est pas le « même » si changent les dispositifs de son inscription ou de sa communication. (1998 : 270)

Le dispositif méthodologique structuraliste, qui prônait une autonomie et même une autotélicité des textes, a provoqué le discrédit de la philologie, discipline qui a, depuis la Renaissance, pour objet la constitution matérielle de l'objet texte. Cette mise à l'écart n'a pas permis aux linguistes de suivre certains développements de disciplines érudites comme la philologie antique (Jean Bollack) et médiévale (Bernard Cerquiglini) ou l'histoire de l'édition (Roger Chartier). Attentives aux formes matérielles qui portent les textes, ces sciences des textes nous aident, sous certaines conditions épistémologiques, à penser la fonction sémantique des éléments non verbaux et les relations historiques et sociales inscrites dans les dispositifs formels des différentes éditions (histoire du livre et de la lecture). Ces disciplines nous rappellent que les textes ne sont pas des données, mais des constructions issues de procédures médiatrices qui vont de la rature et de la réécriture par les auteurs ou les copistes jusqu'aux variations éditoriales, en passant par les traductions.

Impossible de faire comme si les textes existaient en eux-mêmes, en dehors des médiations qui assurent leur circulation, conditionnent l'analyse et participent à la construction de leur signification. L'illusoire stabilité textualiste de l'objet texte est mise à mal par la prise en compte des processus médiateurs de l'édition commerciale et de l'édition scientifique. Remettant en cause l'opposition entre analyse « interne » et analyse « externe » du texte, nous pensons, avec Chartier, que « L'historicité première d'un texte est celle qui lui vient des négociations nouées entre l'ordre du discours qui gouverne son écriture, son genre, son statut, et les conditions matérielles de sa publication » (2008 : 51).

Prenons l'exemple d'une des plus célèbres fables de La Fontaine, la deuxième du Livre I dans la forme de l'édition Barbin 1668 des *Fables*, en respectant l'orthographe et la ponctuation, l'usage des majuscules, l'absence de guillemets de discours direct et le dispositif péritextuel :

FABLE SECONDE

**LE CORBEAU & LE RENARD.**

Maître Corbeau sur un arbre perché,
 Tenoit en son bec un fromage.
 Maître Renard par l'odeur alléché
 Luy tint à peu près ce langage :
 Et bon jour, Monsieur du Corbeau :
 Que vous estes joly ! que vous me semblez beau !
 Sans mentir si vostre ramage
 Se rapporte à vostre plumage,
 Vous estes le Phoenix des hostes de ces Bois.
 A ces mots le Corbeau ne se fent pas de joye :
 Et pour monstrier sa belle voix,
 Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proye.
 Le Renard s'en faïfit, & dit, Mon bon Monsieur,
 Apprenez que tout flateur
 Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
 Cette leçon vaut bien un fromage sans doute.
 Le Corbeau honteux & confus
 Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.

Le genre de la fable au xvii^e siècle, tel que les *Fables* de La Fontaine vont lui donner ses lettres de noblesse, se caractérise par un plan de texte comportant cinq composantes : un *numéro d'ordre* du texte dans le recueil, une *vignette*, un *titre*, un *récit* et une *morale*. Les éditions modernes ont tendance à supprimer la composante iconique de la vignette de François Chauveau, graveur du roi, alors que sa fonction résumative est sémantiquement essentielle et qu'elle fait partie d'un état historique du genre, comme le dit Georges Couton : « Une édition des *Fables* sans gravures aurait sans doute, pour les gens du xvii^e siècle, paru contrevenir à toutes les règles du genre » (1957 : 7). Ici, la vignette illustre la fin du récit : elle correspond au premier hémistiche du vers 13, avant l'énoncé de la morale. L'absence de marques du discours direct accentue la continuité narrative ou plutôt l'impression de non hétérogénéité entre récit et dialogue-conversation. Cette continuité est conforme à l'importance de la conversation et au fait que le dialogue envahit le récit. Par ailleurs, ces marques absentes prouvent que les lecteurs de l'époque étaient assez expérimentés pour

percevoir et anticiper les ruptures énonciatives, comme nous l'avons repéré dans les contes de Perrault édités également chez Barbin, en 1697 (Heidmann & Adam 2010).

Il faut donc se donner les moyens de lire, dans le détail des textes, les variations de cette « historicité », car les recontextualisations éditoriales d'un texte sont une part de sa signification historique et donc de sa discursivité. Le cas des poèmes insérés dans deux lettres de Rimbaud à Izambard et Demeny (étudiées au chapitre III) est particulièrement éclairant. L'extraction des poèmes par les éditeurs a secondarisé le cotexte épistolaire et renversé la hiérarchie textuelle qui préside à cette épître de ce qu'on appelle parfois les « Lettres du voyant ». En proposant une édition de ces deux lettres, Vincent Capt et Vincent Verselle interrogent leur matérialité scripturale. Ils nous en donnent une *édition pour l'analyse* à la fois consciente et contrôlée.

Le petit texte suivant, pour prendre un autre exemple, *fait texte* en tant qu'annonce de type arrêté préfectoral, c'est-à-dire genre juridique destiné à faire acte de loi, dans lequel la modalité déontique des deux emplois du verbe *devoir* a une force quasi-performative :

Les propriétaires de chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de leur commune. En outre, ils doivent être tenus en laisse.

On imagine ce texte dans un journal officiel ou dans les annonces d'une mairie ou d'une préfecture, mais je l'ai trouvé dans *Le Canard enchaîné* du 19 décembre 2012 qui cite explicitement un autre journal : « Vu dans *Le Dauphiné libéré* ». En ironisant sur l'anaphore défaillante de la deuxième phrase, *Le Canard enchaîné* place ce texte dans une rubrique qui le transforme en perle du genre histoire drôle et bêtisier du langage administratif. De ce fait, sa généralité légale passe au second plan. Le co(n)texte du *Canard enchaîné* change la situation énonciative et le cadre interprétatif du texte. En ne donnant pas un fac-similé de ce document, j'en opère ici-même une normalisation éditoriale à des fins de traitement linguistique, *pour l'analyse*.

4. Présentation du volume

Conformément à ce que nous disions plus haut, le présent ouvrage a l'ambition de donner une idée moins de ce qu'est un texte que de ce qui fait texte. Nous avons choisi d'examiner quelques problèmes exposés dans six chapitres pris en charge chaque fois par deux chercheurs et enseignants de l'unité de linguistique française de l'Université de Lausanne. Il ne s'agit pas pour autant d'un livre d'école inféodé à une théorie unifiée.

La question de la continuité comme imaginaire littéraire du texte permet à Gilles Philippe de donner un éclairage diachronique centré sur « ce que faire texte a pu signifier pour la prose littéraire » vers 1850, 1900 et 1950 (chapitre I.1). Repartant de la fin du XVIII^e siècle, avec Condillac, et repous-

sant la question « Qu'est-ce qu'un texte ? » dont Gilles Philippe montre qu'elle risque de ne rencontrer que des imaginaires du texte, Jean-Michel Adam propose une théorisation des facteurs de textualité selon le point de vue de ce qu'il appelle l'analyse textuelle des discours (chapitre I.2).

La question du texte, négligée par la plupart des théories de l'argumentation, est abordée frontalement au chapitre II par deux spécialistes du domaine : Thierry Herman et Raphaël Micheli. Leur étude est exemplifiée par le cas d'un genre journalistique de l'argumentation : une tribune libre écrite par un astro-physicien qui pose un certain nombre de problèmes intéressants. D'un point de vue méthodologique, la distinction de trois niveaux d'analyse est conforme aux grandes options de la linguistique textuelle : niveaux périodique micro-textuel de l'argumentation, niveau méso-textuel des « cellules argumentatives » et niveau macro-textuel du plan de texte. Ce dernier niveau ouvre sur la généricité complexe d'un texte qui relève à la fois d'un genre de l'opinion journalistique et du genre de la controverse polémique entre scientifiques à propos du traitement médiatique prématuré d'une découverte scientifique.

Le chapitre III, pris en charge par Vincent Capt et Vincent Verselle, a pour objet un autre genre de l'argumentation : l'épître-manifeste. En effet, les deux lettres personnelles que Rimbaud adresse, à quelques jours d'intervalle, à Izambard et Demyen posent des problèmes d'hétérogénéité textuelle et de généricité en mêlant épistolaire, poèmes et manifeste poétique. Cette complexité générique n'a rien d'étonnant chez un poète inventeur de formes nouvelles et qui fait ainsi de la correspondance le lieu d'un exposé en forme de manifeste de sa théorie poétique de la « littérature nouvelle ». L'argumentation en vient ainsi à donner aux poèmes un statut d'exemplifications, à côté de formules aussi puissantes que les deux occurrences de « Je est un autre » ou de « se faire voyant » prises, l'une et l'autre, dans deux variations co-textuelles généralement oubliées.

Le chapitre IV aborde deux problèmes importants : le rôle de la continuité référentielle et de l'état de la mémoire discursive construite par les textes romanesques, d'une part, et celui de la frontière des textes dans le cas des cycles romanesques, d'autre part. Jean-Daniel Gollut et Joël Zufferey se demandent comment fonctionne la référence quand des personnages réapparaissent dans une œuvre, d'un livre à l'autre. Comme ils le disent fort bien, les cas très différents des suites romanesques (des *Trois mousquetaires* de Dumas à la *Comédie humaine* de Balzac), du roman-fleuve (*Les Thibaud* de Roger Martin du Gard et *Les Hommes de bonne volonté* de Jules Romain) et du roman-feuilleton (saga des *Fantômas*) mettent en cause la frontière des « interruptions remarquables de la communication » sur laquelle Weinrich fonde son critère de textualité. D'un point de vue théorique, la continuité référentielle est un facteur si déterminant du faire texte qu'elle peut manifestement surmonter la rupture de la fin d'un livre. Cette interrogation nous renvoie au cas différent mais comparable des

recueils de nouvelles, de contes ou de poèmes dont la lecture peut s’émanciper des frontières de textes et faire recueil malgré la discontinuité manifeste et l’autonomie des nouvelles, contes ou poèmes.

Le chapitre V a pour objet la question de la textualité des brouillons à la lumière de la matrice compositionnelle des plans préréactionnels de Charles Ferdinand Ramuz. Traditionnellement, brouillons et manuscrits ont été considérés comme des formes d’« avant-textes », c’est-à-dire de suites d’énoncés qui ne font pas encore texte. En avançant l’idée d’« écrits de préparation » proches génériquement des textes instructionnels et autres formes d’incitations à l’action, Rudolf Mahrer et Valentine Nicolier Sarailon forment un ensemble de propositions originales et programmatiques qui donnent à la génétique textuelle une certaine consistance et qui devraient inspirer la critique génétique.

Comme nous l’avons dit plus haut, il était impossible d’éviter le problème de la textualité de l’oral. C’est à la co-gestion de la complétude qu’est consacré le chapitre VI. Marcel Burger et Jérôme Jacquin interrogent un manque de l’analyse conversationnelle et de l’analyse interactive des discours, selon eux limitées l’une et l’autre dans le traitement de suites d’énoncés dont la complétude excède les suites d’actes. En étudiant le genre du débat, ils associent ces domaines disciplinaires à la linguistique textuelle et ouvrent ainsi la recherche sur un renouvellement de travaux qui furent à l’origine des grammaires textuelles allemandes.

Deux chercheurs extérieurs au groupe lausannois ont bien voulu prendre en charge, une conclusion en forme d’ouverture en direction des écrits numériques et aborder les questions de la dimension réticulaire des textes et de leur traitement informatisé (Jean-Marie Viprey) et des écritures et des textualités numériques (Marie-Anne Paveau).

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- 1997, *Le style dans la langue*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
- 2004, « Penser la langue dans sa complexité : les concepts de *gradualité*, *dominante* et *comparaison* chez Bally », in CHISS Jean-Louis (éd.), *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Louvain, Peeters, 3-19.
- 2010, « L’émergence de la linguistique textuelle en France (1975-2010). Parcours bibliographique en 100 titres », *Verbum* XXXII-2, Presses Universitaires de Nancy, 237-261.
- 2011a [1992], *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- 2011b [2005], *La linguistique textuelle. Introduction à l’analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- 2011c, « Le programme de la “translinguistique des textes, des œuvres” et sa réception au seuil des années 1970 », in BRUNET E. & MAHRER R. (éds.), *Relire Benveniste*, Louvain-la-Neuve, Academia, 123-147.

- 2011d, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, Academia & L'Harmattan.
- 2012, « Le modèle émergentiste en linguistique textuelle », *L'information grammaticale* 134, 30-37.
- ADAM Jean-Michel, GRIZE Jean-Blaise & ALI BOUACHA Magid 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon.
- ADAM Jean-Michel & HEIDMANN Ute 2009, *Le texte littéraire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.
- ADAM Jean-Michel & LAPLANTINE Chloé (éds.) 2012, Les notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire, *Semen* 33, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- ADAM Jean-Michel & LUGRIN Gilles 2000, « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques ? », *Cahiers du Cediscor* 6, 133-149.
- 2006, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen* 22, 127-144.
- BAKHTINE Mikhaïl M. 1984 [1979], « Le problème du texte », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 309-338.
- BALLY Charles 1951 [1909], *Traité de stylistique française*, 2 vol., Genève-Paris, Georg & Cie-Klincksieck.
- 1965 [1913], *Le Langage et la vie*, Genève, Droz.
- BARBOTIN Edmond, BOUYER Louis, MICHEL Alain, PARENT Monique, PERRET Jacques, POULET Georges, SCHMITT Joseph 1975, *Qu'est-ce qu'un texte ? Éléments pour une herméneutique*, Paris, Corti.
- BARTHES Roland 2002a [1966], « Introduction à l'analyse structurale des récits », in *Œuvres complètes II*, Paris, Seuil, 828-865.
- 2002b [1970], « La linguistique du discours », in *Œuvres complètes III*, Paris, Seuil, 611-616.
- BENVENISTE Emile 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- 2011, *Baudelaire*, édition établie par Chloé Laplantine, Limoges, Lambert-Lucas.
- BOLLACK Jean 1997, *La Grâce de personne*, Paris, Seuil.
- 2000, *Sens contre sens*, Genouilleux, Paris, La passe du vent.
- BOTA Cristian & BRONCKART Jean-Paul 2007, « Volochinov et Bakhtine : deux approches radicalement opposées des genres de textes et de leur statut », *Linx* 56, 73-89.
- BRONCKART Jean-Paul 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
- BRONCKART Jean-Paul & BOTA Cristian 2011, *Bakhtine démasqué*, Genève, Droz.
- BUBNER Rüdiger, CRAMER Konrad & WIEHL Reiner (éds.) 1970, *Hermeneutik und Dialektik*, Tübingen, Mohr, 181-200.
- CERQUIGLINI Bernard 1989, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil.
- CHARLES Michel 1995, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Seuil.

- CHAROLLES Michel 2001, « De la phrase au discours : quelles relations ? », in ROUSSEAU André (éd.), *La sémantique des relations*, Villeneuve d'Asq, Septentrion, 237-260.
- CHARTIER Roger 1998, « Histoire et littérature », in *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 269-287.
- 2008, *Ecouter les morts avec les yeux*, Paris, Fayard.
- COUTON Georges 1957, *Poétique de La Fontaine*. Paris, Presses Universitaires de France.
- COSERIU Eugenio 2007, *Lingüística del texto. Introducción a la hermenéutica del sentido*, édition et annotation d'Oscar Loureda Lamas, Madrid, Arco/Libros.
- CULIOLI Antoine 1973, « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications* 20, 83-91.
- 1984, « Préface », in GRÉSSILLON Almuth & LEBRAVE Jean-Louis (éds.), *La langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille, 9-12.
- 2003, « Un linguiste face aux textes saussuriens », *Cahier de L'Herne-Saussure*, 137-149.
- 2012, « Toute théorie doit être modeste et inquiète », Entretien avec J.-L. Lebrave & A. Grésillon, *Genesis* 35, 147-155.
- DESSONS Gérard 2006 [1993], *Emile Benveniste, l'invention du discours*, Paris, Editions In Press.
- DIJK Teun Adrianus VAN 1973, « Text Grammaire and Text Logic », in PETÖFI Janos S. & RIESER Hannes (éds.), *Studios in Text Grammaire*, Dordrecht, Reidel, 17-78.
- FUCHS Catherine 1997, « Diversité des représentations linguistiques : quels enjeux pour la cognition ? », in FUCHS Catherine & ROBERT Stéphane (éds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys.
- GIVON Talmy 1998, « L'approche fonctionnelle de la grammaire », *Verbum* XX, 3, 257-288.
- 2001, *Syntax : An Introduction. Vol I*, Philadelphia-Amsterdam, John Benjamins.
- HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood & HASAN Ruqaiya 1976, *Cohesion in English*, London, Longman.
- HARRIS Zellig S. 1952a, « Discourse Analysis », *Language* 28-1, 1-30.
- 1952b, « Discourse Analysis : A sample text », *Language* 28-4, 474-494.
- 1969, « Analyse du discours », *Langages* 13, 8-45 ; trad. française de 1952a.
- HEIDMANN Ute & ADAM Jean-Michel 2010, *Textualité et intertextualité des contes*, Paris, Classiques Garnier.
- JACQUES Francis 2002, *De la textualité. Pour une textologie générale et comparée*, Paris, Maisonneuve.
- 2007, *L'arbre du texte et ses possibles*, Paris, Vrin.
- JAKOBSON Roman 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- LABOV William 1978 [1972], « La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative », in *Le parler ordinaire I*, Paris, Minuit, 289-336 ; « Les insultes rituelles », 223-288.
- LANGACKER Ronald W. 1999, *Grammar and Conceptualization*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

- 2008, *Cognitive Grammar. A basic introduction*, New York, Oxford University Press.
- LEFEBVRE Julie 2011, « L'appel-renvoi de note comme observatoire de l'interprétation des ponctuations blanche et noire », *Langue française* 172, 69-82.
- LEGALLOIS Dominique 2006, « Présentation générale. Le texte et le problème de son et ses unités », *Langages* 163, 3-9.
- LE GOFFIC Pierre 2011, « Phrase et intégration textuelle », *Langue française* 170, 11-28.
- LEON Pierre R., MITTERAND Henri, NESSELROTH Peter & ROBERT Pierre (éds.) 1971, *Problèmes de l'analyse textuelle/Problems of textual analysis*, Montréal-Paris-Bruxelles, Didier.
- LOTMAN Juri Mikhailovich 1973 [1970], *La structure du texte artistique*, Paris, Gallimard.
- LUNDQUIST Lita 1980, *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
- 1999, « Le *Factum Textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? », *Langue française* 121, 56-75.
- MEYER Michel 1986, *De la problématique*, Bruxelles, Mardaga.
- MILNER Jean-Claude 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- NEVEU Franck 2006, « Critique du concept d'homonymie textuelle », *Langages* 163, 86-98.
- PAVEL Thomas 1988 [1986], *Univers de la fiction*, Paris, Seuil.
- RICŒUR Paul 1986, « Qu'est-ce qu'un texte ? », in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 137-159.
- RUWET Nicolas 1975, « Parallélismes et déviations en poésie », in KRISTEVA Julia, MILNER Jean-Claude, RUWET Nicolas (éds.), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris, Seuil, 307-351.
- SAUSSURE Ferdinand DE 1972 [1915], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- 2002, « De l'essence double du langage », in *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- SEGRE Cesare 2006 [1985/1999], *Avviamento all'analisi del testo letterario*, Torino, Einaudi.
- SOUTET Olivier 2005 [1995], *Linguistique*, Paris, PUF-Quadrige.
- VOLOCHINOV Valentin N. 1981 [1926], « Le discours dans la vie et le discours dans la poésie. Contribution à une poétique sociologique », in TODOROV Tzvetan, *Mikhaïl Bakhtine, Le principe dialogique*, Paris, Seuil, 181-215.
- 2010 [1929], *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- WEINRICH Harald 1994 [1964], *Tempus*, Stuttgart-Berlin-Köln, Kohlhammer.
- 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier & Hatier.

